

Initiatives exemplaires 2022
du plan d'actions zéro déchet plastique

Le Cannet-des-Maures (83)



Nombre d'habitants	4279 habitants
Intercommunalité d'appartenance	Communauté de Communes Cœur de Var

Elu.e et technicien.ne référents	Jean-Luc LONGOUR	Sébastien AUBARD Andréa FERNANDEZ
	Maire	Responsable du Pôle Urbanisme et Développement Durable Chargée de mission Développement Durable
		pu2d@lecannetdesmaures.com environnement@lecannetdesmaures.com
	04.94.50.98.35 / 04 94 50 98 23	

Le point de vue de Jean-Luc LONGOUR, Maire

« Le plastique est devenu en un demi-siècle l'un des matériaux les plus utilisés, mais aussi l'une des premières sources de pollution. Conscient de cette problématique et fortement engagé dans la protection de l'environnement depuis mon premier mandat, la politique municipale est orientée en faveur de la transition écologique et énergétique : retour de la nature en ville, énergies renouvelables locales, cycle de l'eau, économie des ressources, etc. Si l'enjeu est mondial, il n'en demeure pas moins indispensable qu'à l'échelle locale, chaque territoire apporte sa contribution à la lutte contre toute forme de pollution et autre atteinte à l'environnement susceptible de détériorer la biodiversité et d'aggraver le réchauffement climatique. C'est pourquoi, depuis 2020, nous sommes signataires de la charte « Zéro déchet plastique » pour ajouter notre part du colibri »

Evaluateur	Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE
	

Exemples d'actions mises en œuvre

Objectif 1 : Sensibiliser les acteurs du territoire

Accompagner les acteurs du tourisme aux bonnes pratiques

Le camping de la Cigalière situé dans le territoire du Cannet-des-Maures a décidé de se lancer dans une démarche de développement durable en y intégrant le zéro déchet notamment en disposant d'un espace dédié au tri sélectif, en collectant les bouchons pour des associations, en réutilisant les draps jetables en voile d'hivernage pour les jardins, etc.

A titre expérimental, une opération « camping zéro déchet » y est menée en partenariat avec la Communauté de Communes Cœur du Var. Un an après le début de l'opération, la quantité de déchets enfouis a été réduite de 10 tonnes et la mise en place du compost a permis d'éviter environ 1,2 tonne de détrit.



Le camping est également intervenu lors de la semaine du développement durable de la ville du Cannet-des-Maures afin de sensibiliser les citoyens sur leurs actions notamment en matière de réduction des déchets.

Objectif 2 : Diminuer l'utilisation des plastiques

Supprimer l'utilisation de plastiques dans les espaces verts

La ville du Cannet-des-Maures n'utilise plus de plastique dans ses espaces verts. Les plantes ont été mises en pleine terre ce qui permet de réduire considérablement l'utilisation d'eau, les pertes en eau et de mieux résister aux périodes de sécheresse.



Objectif 3 : Collecter, recycler, valoriser les déchets plastiques

Lutter contre les dépôts sauvages

En concertation avec la gendarmerie, un piège photo a été installé le long de l'autoroute pour lutter contre les dépôts sauvages. Un travail d'enquête sur ces dépôts ainsi que sur les propriétaires des terrains sur lesquels se trouvent ces dépôts est réalisé avec une mise en demeure des auteurs lorsqu'ils sont reconnus coupables.

A la suite de leur découverte, l'ensemble des déchets sont immédiatement envoyés en déchetterie pour être triés, traités et valorisés selon les différents flux présents.

*En savoir plus sur la mission région zéro déchet plastique confiée à l'ARBE
zerodechetplastique@arbe-regionsud.org*

Evaluateur

Partenaires pilotes de la mission zéro déchet plastique de l'ARBE

